

**Rapport d'activité**  
Centre Patronal  
Fédération patronale vaudoise

20



## Rapport d'activité 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et économique résultant de la pandémie Covid-19. Si le Centre Patronal a été impacté dans son activité, il a aussi été confronté quotidiennement aux conséquences de la crise sur les entreprises du pays et sur les affiliés à ses institutions sociales.

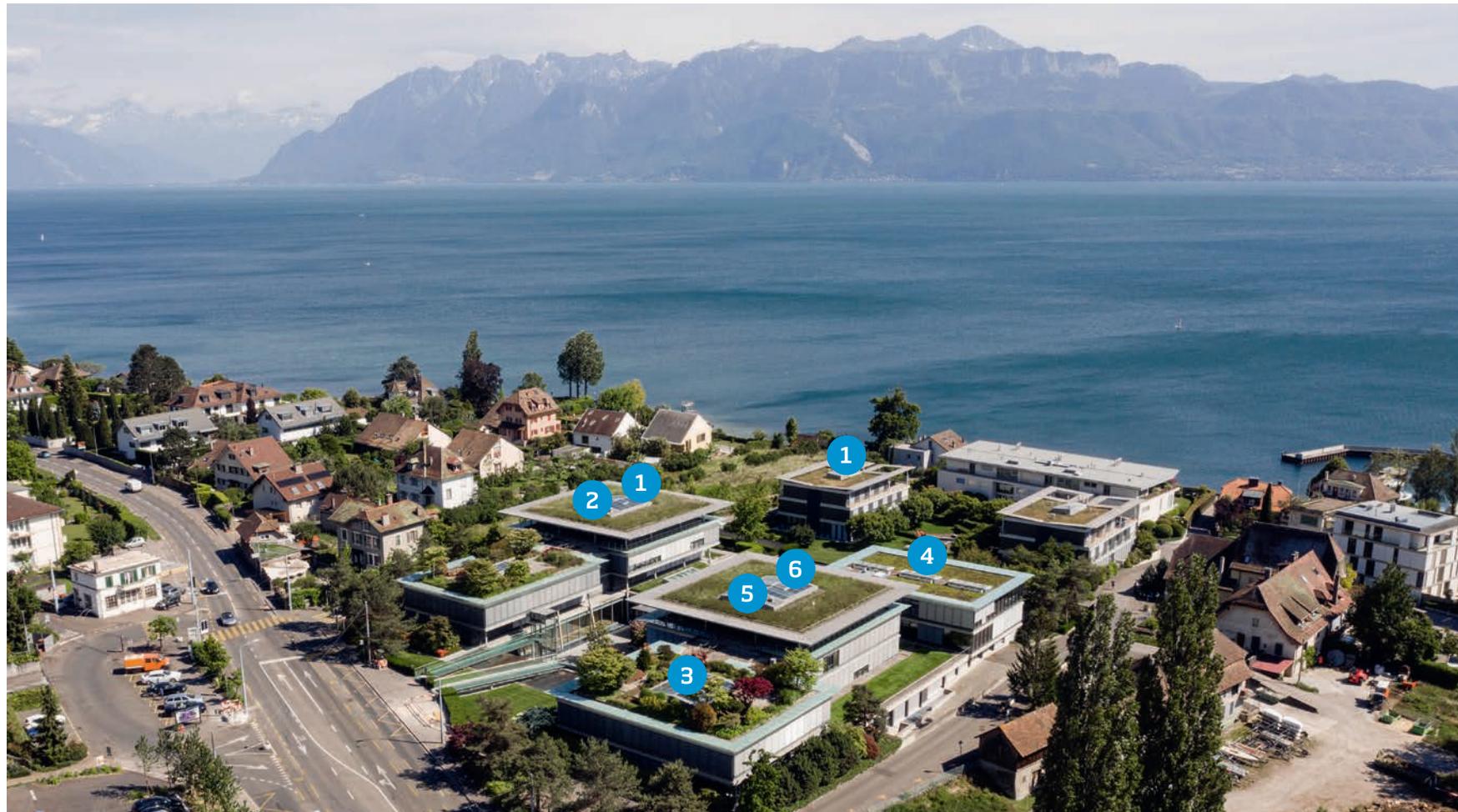
À travers une série de portraits réalisés en partenariat avec le quotidien *24 heures*, nous avons voulu donner un visage à tous les entrepreneurs qui luttent jour après jour pour préserver leur outil de travail et les emplois. Nous avons sélectionné, pour notre rapport d'activité 2020, quelques-uns des portraits réalisés. Ils sont représentatifs de ce que vivent tous nos membres et sont aussi un message d'espoir, car l'activité économique aura toujours besoin de confiance pour se développer.



## Nos activités

Le Centre Patronal est une entreprise de services qui a la particularité de déployer également une activité de nature politique. Le large éventail de ses prestations s'oriente tout naturellement vers les services aux entreprises et aux entrepreneurs.

- ① Caisse AVS et services des allocations familiales
- ② Département des finances et des institutions de prévoyance
- ③ Département de la politique générale
- ④ Département de la formation, du marketing et des ventes
- ⑤ Département des associations
- ⑥ Département des services transversaux



## Sommaire

- 06 Mot du président et du directeur
- 08 Chiffres-clés CP/FPV
- 10 Le CP assure
- 14 Le CP conseille
- 16 Le CP défend
- 18 Le CP forme
- 20 Le CP soutient et accompagne
- 22 Le CP informe
- 24 Les entreprises et la crise
- 30 Associations et groupements
- 36 Représentation
- 38 Organes
- 40 Direction

Mot du président et du directeur

# 2020, année ahurissante

Qui aurait imaginé début 2020 que le monde entier allait se retrouver à l'arrêt, tremblant, cloîtré, paralysé par une crise sanitaire et économique que personne n'avait vu venir ? Tout le paradoxe de la pandémie de coronavirus aura consisté en ceci qu'une maladie sérieuse mais sans plus à l'échelle individuelle soit devenue collectivement un problème sanitaire majeur. Et ait engendré une crise économique mondiale.

Par Pierre-André Meylan et Christophe Reymond



## De l'état de sidération...

La crise du Covid-19 a déferlé comme une catastrophe naturelle, avec cette particularité de s'être diffusée sur l'entier de la planète et d'avoir provoqué, à peu près partout, les mêmes réponses des autorités politiques. Dans un premier temps, sous le choc, tout le monde a adhéré aux mesures qui étaient décrétées. D'abord parce que la maladie est sérieuse et peut engendrer de vraies souffrances, parfois des tragédies. Aussi parce que l'arme de la peur a été très largement utilisée, rythmée par le décompte quotidien et inutilement anxiogène des morts, des testés, des réanimés ou des asymptomatiques.

Comme organisation représentant les entreprises, le Centre Patronal ne peut évidemment s'abstraire de ce contexte général. L'objectif de préserver la santé, en particulier des collaborateurs, doit être mis en œuvre avec rigueur et les acteurs économiques y ont travaillé sans relâche. Mais nous nous sommes battus et nous battons encore pour que l'économie ne s'effondre pas, que les entreprises puissent continuer de fonctionner, de satisfaire des clients, de payer les salaires et les fournisseurs.

## ... au temps du doute et de la lassitude

L'évolution de la situation depuis février 2020 a montré que, face à un nouveau virus, les épidémiologistes et les médecins étaient à peine moins démunis que le commun des mortels. Il faut écouter les médecins et les épidémiologistes, bien sûr. Mais aussi les psychologues, les sociologues, les enseignants, les chefs d'entreprise. Les syndicats, qui savent que le soutien à l'emploi ne pourra pas durer éternellement. Les associations patronales, qui voient les chiffres d'affaires de beaucoup de leurs membres s'effondrer et qui répercutent les sentiments de ceux à qui on ferme leur gagne-pain. Bref, il faut écouter tous les experts de ce phénomène social qu'est aussi une pandémie et s'abstraire de la seule vision médicale, qui ne rend pas compte de la complexité des choses.

Il le faut d'autant plus que l'on doit s'habituer à vivre avec ce vilain virus qui continue de sévir – comme bien d'autres d'ailleurs. Le Covid-19 ne doit pas devenir le paradigme de l'action politique, les rapports sociaux se trouver hantés par le risque d'infection. Gardons-nous d'un monde où l'homme serait tenu pour un poison pour l'homme.

## L'économie est aussi la vie...

Les dirigeants d'entreprise et les indépendants savent depuis toujours que, pour mener leurs affaires, il faut aimer la vie. Ils l'ont abondamment prouvé ces derniers mois, malgré l'asphyxie

causée par la pandémie et les innombrables mesures imposées par les autorités. Partout, on a innové, numérisé, désinfecté, réinventé, télétravaillé, protégé, réinstallé.

Il a fallu aussi restructurer parfois, et ce n'est pas fini. Cela l'est d'autant moins que certaines entreprises diminuent leurs effectifs d'abord pour survivre, puis parce qu'elles ont découvert qu'elles pouvaient fonctionner avec moins de monde. Des faillites sont annoncées, des artisans, restaurateurs et petits entrepreneurs ont déjà mis la clé sous la porte. Chacun connaît des jeunes privés de stage ou d'une partie de leurs études, d'autres qui peinent à trouver un emploi. Il faut prêter une forte attention à cette génération qui ne doit pas se sentir sacrifiée.

## ... et la vie va continuer

Évidemment, l'économie repartira. Au plan mondial, elle continuera de croître et de se globaliser. Elle est la seule réponse à un fonctionnement où l'interdépendance est désormais une réalité incontestable. Reste à savoir comment elle est capable de se refonder dans un environnement transformé, car on a vu que la pandémie accélère certains changements systémiques qui existaient déjà avant la crise : polarisation autour de grands blocs politico-économiques (Chine, États-Unis, Europe), montée en puissance de la technologie, tendances lourdes à l'automatisation et à la numérisation.

Pour les entreprises d'ici, les mois et les années à venir seront parfois périlleux. Il s'agira de trouver un nouveau souffle, de reconsidérer certains modèles d'affaires, de reconstituer des circuits commerciaux, de continuer à investir. Elles ont montré qu'elles en étaient la plupart du temps capables. Elles le feront d'autant plus efficacement qu'elles seront en mesure de perpétuer certains principes de gestion jamais démentis.

Les entreprises comme les indépendants doivent faire en sorte de constituer des provisions et de disposer de réserves, pour leurs investissements mais aussi pour traverser les périodes de turbulences. En sachant se réinventer, les acteurs économiques illustrent par ailleurs le dynamisme et la réactivité qui sont les caractéristiques de l'économie privée. S'ils parviennent en plus à inscrire leurs projets dans le moyen et le long terme, ils témoignent de cette capacité à durer qui constitue la finalité de toute aventure économique.

Chiffres-clés

# Le CP et la FPV en chiffres

## 37 800

nombre d'affiliés à la caisse  
AVS de la FPV

## 29 600

nombre de bénéficiaires  
d'allocations familiales

## 3000

total du bilan du Fonds  
interprofessionnel de prévoyance  
(FIP), en millions de francs

## 850

candidats en formation  
certifiante chaque année

## 4300

entreprises et indépendants  
affiliés au FIP

## 300

collaborateurs à Paudex  
et à Berne

## 23 000

communauté de Romandie  
Formation sur les réseaux sociaux

## 18 000

consultations juridiques  
en droit du travail chaque année

## 140

secrétariats d'associations  
professionnelles et de  
groupements économiques

## 87 000

heures consacrées à la gestion  
d'associations en 2020

## 10 000

appels téléphoniques reçus,  
chaque semaine

## 75

kilos de miel récoltés grâce aux  
ruches disposées sur l'immeuble  
de Paudex

Conseils juridiques, indemnités Covid, conseils aux membres des associations professionnelles, informations aux affiliés, toute l'activité de service du Centre Patronal a été impactée par la crise sanitaire et économique.



# Assurer

L'actualité de l'année, dominée par la crise sanitaire, a mis la Caisse AVS de la FPV sous forte pression. Elle a en effet été chargée, dans le cadre des mesures de lutte contre le Covid-19, de calculer et de payer les allocations pour perte de gain en cas de coronavirus, pour un montant total de plus de 85 millions de francs, représentant 37 000 allocations pour 3600 salariés et 4900 indépendants.

Par Luc Oesch et Yvan Béguelin

« Le confinement n'a pas freiné l'envie d'offrir des fleurs. »

Guillaume de Brisoult,  
Pont de Chailly Fleurs



« Une hotline dédiée aux prestations Covid a été mise en place à la Caisse AVS. »

Rebecca Roy,  
auxiliaire AVS



## Un partenaire fiable en matière de 2<sup>e</sup> pilier

Une expérience unique de plus de 60 ans, un interlocuteur dédié pour le deuxième pilier: le Centre Patronal gère de multiples institutions de prévoyance (Fonds interprofessionnel de prévoyance FIP, Vitem, Previsa, Fonds de prévoyance des garages vaudois, Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie). Il conseille dirigeants, responsables RH et indépendants pour des plans de prévoyance correspondant à leurs situation, attentes et besoins. Partenaire fiable et expérimenté, le Centre Patronal accompagne et oriente ses clients durablement pour l'ensemble des décisions en matière de prévoyance professionnelle.

## Une gestion de la crise Covid efficace

La crise Covid n'a pas épargné les institutions de prévoyance. Lors de la première vague de la crise du mois de mars 2020, les marchés financiers se sont littéralement effondrés dans une ampleur et à une vitesse encore jamais atteintes lors de précédentes crises. Mais une reprise de confiance dans les marchés alimentés également par les banques centrales a permis aux différentes classes d'actifs de se ressaisir rapidement. L'année 2020 a été cependant marquée par une volatilité importante au gré des différentes étapes de la crise. Nous avons gardé le cap tout au long de cette période, tout en communiquant auprès de nos assurés pour rassurer. Il a fallu

organiser la continuité de nos activités avec la mise en place du télétravail généralisé durant certaines périodes. Les étapes progressives de transformation digitale de nos processus, entamées bien avant la crise, ont permis à nos équipes d'être très agiles pour assurer la continuité des services. Cela a été ponctué par la mise en production d'un nouveau système de gestion des institutions de prévoyance. Un portail permettant à nos affiliés d'effectuer de multiples démarches en matière de 2<sup>e</sup> pilier en ligne est en cours de développement. Nous relevons par ailleurs que notre Fonds de prévoyance FIP reste dans une excellente santé financière et continue d'offrir un taux de conversion de 6,8%, supérieur à la moyenne suisse, appliqué sur l'entier du capital pour des prestations de retraite plus avantageuses. Par ailleurs, sur les cinq dernières années, le FIP a versé un intérêt moyen de 2,6%, nettement supérieur à la moyenne suisse. Ces résultats sont possibles grâce à l'engagement de chaque instant de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs.

## Caisse AVS de la FPV et caisses d'allocations familiales

La Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise, en sa qualité de prestataire de services indépendant, joue un rôle important dans la gestion des régimes d'assurance sociale du premier pilier. Organisée par secteurs d'activité, elle dispose d'un haut niveau d'expertise dans les domaines de l'AVS,

# 85

millions de francs payés en allocations pour perte de gain en cas de coronavirus

# 37 000

allocations versées pour les salariés et indépendants dans le cadre des mesures de lutte contre le Covid-19

## Assurances sociales

de l'AI et des APG. Elle est l'une des caisses de compensation professionnelles la plus importante du pays s'agissant du volume de cotisations encaissées. Les 85 employés de la Caisse AVS de la FPV et des caisses d'allocations familiales du Centre Patronal s'engagent à ce que nos 37 800 affiliés puissent bénéficier de services professionnels et avantageux leur permettant de gérer leurs assurances du premier pilier ainsi que le régime des allocations familiales avec simplicité et efficacité. Cela passe notamment par la proposition d'un décompte unique pour l'ensemble des cotisations, par la pratique du paiement direct des allocations familiales aux bénéficiaires, ainsi que par la mise à disposition d'une plateforme de services en lignes pour entreprises et indépendants.

Les cotisations encaissées en 2020 sont en légère progression, à plus de 1,1 milliard de francs. Elles correspondent à un montant total de revenus et de salaires déclarés de 10,7 milliards de francs. Les rentes AVS et AI représentent 695 millions de francs. Les caisses d'allocations familiales ont quant à elles versé 39 400 allocations pour enfants et 12 700 allocations de formation professionnelle durant l'exercice sous revue.

### Un projet de réforme de la prévoyance durable, moderne et sociale

Afin de garantir à l'avenir le niveau des rentes du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> pilier, divers projets de réforme de la prévoyance ont été présentés qui hélas ne résolvent pas à long terme les questions bien connues que posent le bouleversement de la pyramide des âges

et l'allongement de la durée de vie. Dans le but de relever ces défis, le Centre Patronal a présenté un projet à la fois original et cohérent. Celui-ci est fondé sur un changement de paradigme. Il s'affranchit de la notion d'âge légal de la retraite pour s'appuyer sur le décompte des années de cotisation, celles-ci débutant dès l'âge de 18 ans. Un mécanisme de stabilisation est proposé, qui combine des augmentations de la durée de cotisation, des prélèvements salariaux et de la TVA. Les effets financiers de ces propositions ont été étudiés par le professeur Christoph A. Schaltegger, de l'Université de Lucerne. Elles ont aussi fait l'objet d'un sondage d'opinion, mené en 2020 par l'institut sotomo. Tant cette analyse financière que ce sondage indiquent que nos propositions sont crédibles. Nous vous invitons à découvrir notre proposition pour une réforme de la prévoyance durable, moderne et sociale à l'adresse suivante :

[www.centrepatronal.ch/prevoyance-vieillesse/](http://www.centrepatronal.ch/prevoyance-vieillesse/)

### Garantir la bonne marche de l'entreprise par une offre d'assurance perte de gain en cas de maladie

Le Centre Patronal et Vaudoise Assurances proposent toujours une offre complète et très compétitive en matière d'assurance perte de gain en cas de maladie, et d'assurances LAA obligatoires et complémentaires. Cette offre s'adresse aux entreprises de toutes tailles, pour l'ensemble de leur personnel ou pour des catégories d'employés bien définies, ainsi qu'aux indépendants et aux membres de leur famille qui travaillent dans l'entreprise.



# Liste des institutions sociales

## Assurance vieillesse et survivants

Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise

## Allocations familiales

Caisse intercorporative vaudoise d'allocations familiales (CAF INTER)

Caisse interrégionale d'allocations familiales (CIRAF)

Caisse d'allocations familiales :

- des banques vaudoises
- des ingénieurs et architectes vaudois (CAFIIV)
- de l'Ordre des avocats vaudois
- des garagistes vaudois (UPSA-VD)
- de la Société vaudoise de médecine (CAFMED)
- de la Société vaudoise de pharmacie
- de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud (USPI Vaud)
- des industries textiles vaudoises (AFIT)

Fonds de surcompensation entre les caisses d'allocations familiales reconnues dans le canton de Vaud

Fonds de compensation pour les allocations familiales aux indépendants dans le canton de Vaud

## Institutions de prévoyance (2<sup>e</sup> pilier)

Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)

vitem (anciennement Fonds de prévoyance des EMS)

previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social

Fonds de prévoyance des garages vaudois (FP-Garages)

Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie

## Assurance perte de gain

Offre d'assurance perte de gain en cas de maladie, d'assurance-accidents obligatoire et d'assurance complémentaire LAA en partenariat avec Vaudoise Assurances

Service juridique

# Conseiller

Le service juridique du Centre Patronal conseille les employeurs sur toutes les questions liées au droit du travail et à celui des assurances sociales. Par ses publications, mais aussi par une permanence téléphonique ouverte quotidiennement, une équipe expérimentée dispense les recommandations nécessaires pour que les rapports de travail se déroulent au mieux, en connaissance des droits et des obligations de chacun.

Par Jean-Hugues Busslinger



« La 2<sup>e</sup> vague est beaucoup plus compliquée à gérer. Tout le monde de la restauration souffre énormément de ces fermetures à répétition. Les restaurants sont durement touchés mais aussi tous les fournisseurs comme Roduit. »

Stéphane Roduit,  
Roduit SA

« Durant la période de mars à juin 2020 le nombre de consultations juridiques en droit du travail a doublé. »

Patrick Mock, responsable juridique,  
Centre Patronal



Le Service juridique du Centre Patronal renseigne les employeurs sur les questions liées au droit du travail suisse et des assurances sociales. Notre équipe de juristes et d'avocats expérimentés répond annuellement à près d'une vingtaine de milliers d'appels, tant à Berne qu'à Paudex.

En cette année marquée par la pandémie de Covid-19, inutile de relever que ce service n'a pas chômé. Dès les premières mesures du Conseil fédéral, les équipes chargées de l'accueil téléphonique ont été doublées, tandis qu'une partie du service se consacrait à publier, dans une rubrique dédiée sur le site internet, des documents de vulgarisation et d'explication. Ces opérations ont pu être réalisées sans interruption, alors que le service passait, dans le même temps, en télétravail généralisé. En étroite collaboration avec les institutions sociales de la Fédération patronale vaudoise (Caisse AVS notamment), tout a été mis en œuvre pour que les renseignements soient aussi complets que possible et aussi détaillés que nécessaire. Traitant de l'essentiel des sujets – indemnités pour perte de gain (APG) et pour réduction de l'horaire de travail (RHT), télétravail, travailleurs vulnérables, les fiches ainsi mises à disposition du public ont aussi quitté le strict domaine du droit du travail pour dispenser de l'information sur l'octroi de crédits Covid-19,

sur les plans de protection ou les aides cantonales en matière de baux commerciaux. La multiplication et la fréquence soutenue des modifications des dispositions légales et réglementaires, qu'elles soient fédérales ou cantonales, constituaient un défi supplémentaire, que l'ensemble des collaborateurs du service a eu à cœur de relever. Les nombreux témoignages de satisfaction de nos correspondants, par courriel ou par téléphone, en ont été la quittance appréciée.

Nonobstant les opérations liées à la pandémie, le service juridique a poursuivi ses activités de publication, telles que le *Guide de l'employeur* et le guide *Étranger en Suisse*, tous deux édités en français et en allemand et mis à jour annuellement. Enfin, « Questions de droit », brochure paraissant 6 fois l'an en français, a permis à ses abonnés d'approfondir leurs connaissances à la lecture d'articles de fond sur des sujets juridiques, traitant de droit du travail mais aussi d'autres sujets intéressant le monde de l'économie.

## 5000

en mars et avril 2020, plus de 5000 appels ont été traités par la permanence juridique à Paudex et près de 2000 à Berne

## 11

juristes et avocats à Paudex et 5 à Berne animent la permanence téléphonique

## 89

fiches du Guide de l'employeur ont été actualisées en 2020

Activité politique

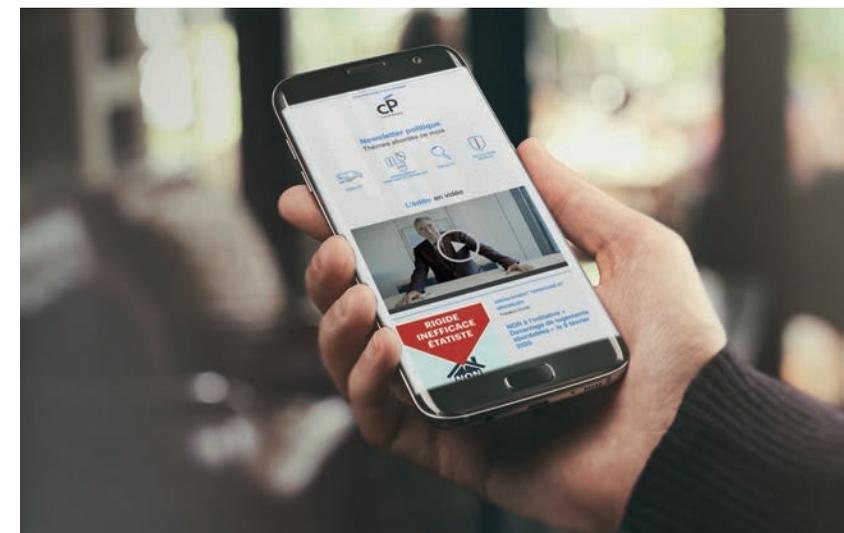
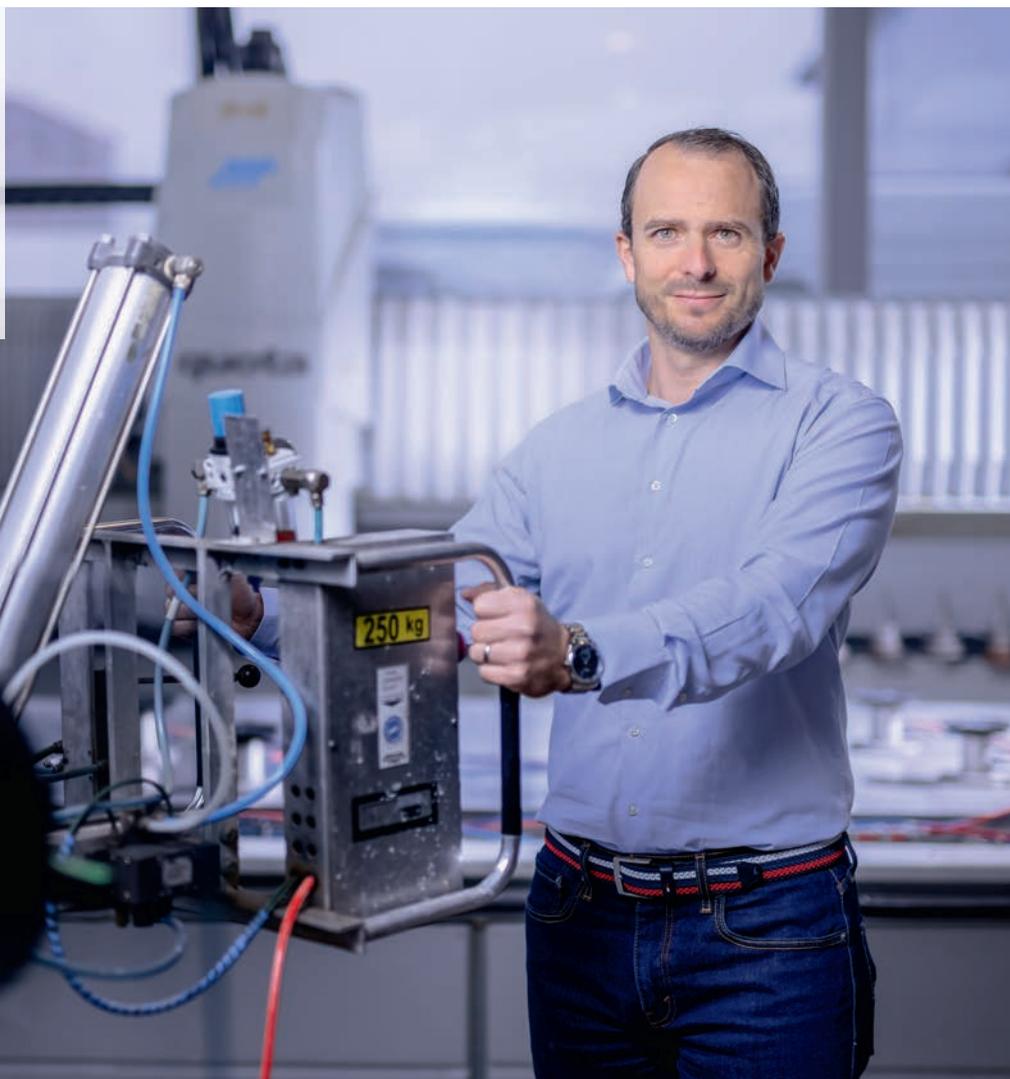
# Défendre

Le but de l'action politique du Centre Patronal est de donner une voix aux entreprises dans les débats politiques. Cela se joue à plusieurs niveaux, tant sur le plan fédéral que sur le plan cantonal. Au gré de contacts directs, de prises de positions ou d'actions de communication, il s'agit que les réalités et les contraintes du monde économique soient mieux comprises par les acteurs politiques. La période de pandémie rend plus nécessaire encore cette action.

Par Jean-Hugues Busslinger

« Nous avons autant de demandes qu'avant et, d'ici quelques mois, cette période difficile sera résorbée. »

Nicolas Wildbolz,  
Savoy Verre



**Relayer  
immédiatement  
les changements  
concernant les aides  
aux entreprises  
durant la pandémie  
a été l'une de nos  
priorités.**

Sur le plan fédéral, tout ou presque commence avec les procédures de consultation sur les futures adaptations du droit. Ces documents permettent aux treize responsables de thèmes politiques d'identifier de façon précoce les évolutions à venir et de fournir à l'administration ou aux commissions parlementaires des observations fondées sur la pratique et la réalité du terrain. Éviter le surcroît de complications administratives, simplifier les relations et alléger les charges des entreprises sont au premier rang des priorités, tout comme la sauvegarde des marges de manœuvre suffisantes pour les branches économiques et les chefs d'entreprise. Un réseau fourni de correspondants, notamment dans le monde politique, permet d'expliquer les réalités et de dégager les meilleures pistes. En parallèle, l'action médiatique – en direction des médias traditionnels ou sur les réseaux sociaux – permet d'attirer l'attention sur l'une ou l'autre préoccupation. On retrouve des caractéristiques semblables dans l'action sur le plan cantonal, mais on doit constater que le canton de Vaud consulte rarement sur les projets qu'il développe. Les projets ne peuvent ainsi être discutés en amont, ce qui rend plus importante encore l'action subséquente, au niveau parlementaire par exemple.

Face à la pandémie, dès le mois de mars dernier, les instances fédérales ont toujours entretenu des relations nourries avec les organisations représentatives du monde économique, au gré de contacts hebdomadaires, cas échéant quotidiens. Si de nombreux

cantons ont su faire de même, on regrettera que les relations avec l'administration et le gouvernement vaudois aient été bien plus épisodiques, voire quasiment inexistantes au début de la crise. Et ce contact difficile a concerné non seulement les organisations économiques faitières, mais aussi certaines associations, du monde de la santé notamment, qui ont eu toutes les peines du monde à être considérées comme de véritables partenaires. Notre organisation, en parfaite harmonie avec les autres représentants de l'économie vaudoise, s'est profilée comme force de proposition en présentant, dès le début de la crise, des pistes et des solutions concrètes pour permettre à l'essentiel du tissu économique de traverser cette crise majeure.

Celle-ci a mis en relative sourdine une partie du débat politique. Cependant, les Chambres fédérales et les Parlements ont renoué avec leurs activités, tandis que le peuple a pu exercer, en septembre et novembre, son droit de vote. Après le rejet en février de l'initiative pour des logements abordables, on se réjouira particulièrement du net rejet de l'initiative dite « de limitation » qui remettait en question nos relations avec l'Union européenne; l'acceptation (mais à une très faible majorité) du principe de l'achat d'un nouvel avion de combat est également une bonne nouvelle, tout comme le rejet par les cantons de l'initiative « entreprises responsables ».

Newsletters 2020

37

newsletters d'information  
envoyées à nos affiliés

60

% taux d'ouverture  
moyen

678 000

nombre total d'ouvertures  
des newsletters

# Former

Dans un environnement concurrentiel marqué en 2020 par la concentration des acteurs, Romandie Formation a conforté sa position de leader en Suisse romande parmi les centres de formation privés.

Par Frédéric Bonjour

« Après deux semaines, nous avons compris que le café était aussi considéré comme un bien essentiel. Alors, je me suis adaptée. »

Magali Halt,  
Saveur PimentThé



« Passer 300 collaborateurs en home office et préparer une infrastructure de cours en ligne en quelques jours a été un véritable défi. »

Guillaume De Benoît,  
responsable d'équipe IT,  
Centre Patronal



Premier institut de formation romand des métiers RH et pôle le plus complet en finance et comptabilité, Romandie Formation forme chaque année plus de 1000 cadres et futurs cadres, dans de très nombreux secteurs économiques. Le déroulement de la formation durant l'année écoulée a été marqué par deux événements majeurs.

## La crise sanitaire à la fois risque et opportunité

Alors même que tous les indicateurs de croissance de notre offre étaient au vert et que plus de 13 000 périodes de cours étaient planifiées pour l'année 2020, tout a été remis en cause en quelques jours.

En quatre semaines, notre équipe a pu replanifier les cours à distance pour près de 30 classes et trouver une solution technique offrant les garanties de sécurité des données, sans frais additionnels pour les quelque 500 clients concernés. Sur 300 chargés de cours, près d'une centaine d'intervenants ont dispensé, depuis leur domicile ou leur lieu de travail, les cours dont ils avaient la charge. Pour plusieurs centaines de clients, les cours ont été simplement déplacés, afin d'assurer une formation en présentiel, car toute matière ne se prête pas à de la formation à distance.

Au terme de la période de « confinement », les quelque 1000 participants aux cours ont pu retrouver leurs locaux de formation à Paudex, Lausanne, Fribourg ou Nyon. Une enquête de satisfaction effectuée auprès des participants a démontré que notre réponse avait été jugée appropriée et de qualité. Notre enquête relève aussi que, pour les formations de brevets et diplômes, les cours en présentiel restent la solution préférée et la plus qualitative pour celles et ceux qui seront les futurs cadres des entreprises. Dès l'automne, nous avons mis en place des cours donnés à la fois en classe et à distance pour près de 800 participants.

## Le renforcement de notre pôle d'excellence en finance, fiduciaire et comptabilité

Nous avons pu lancer sur le marché en 2020 notre première session du diplôme fédéral d'expert en finance et controlling. Le Centre Patronal dispose, désormais, de l'offre de formation supérieure la plus complète dans ce domaine clé pour les entreprises et les fiduciaires. Notre pôle regroupe actuellement près de 50 chargés de cours avec les meilleurs spécialistes romands en la matière. Dans un domaine proche, l'année écoulée a aussi vu la troisième ouverture de la classe de CAS-HES en fusion et acquisition d'entreprise, cours que nous organisons en partenariat avec la HEIG-VD.

# 450

élèves ont suivi des cours en ligne entre mars et juin

# 170

personnes en formation dans notre pôle en finance et comptabilité

# 17

classes équipées pour des cours en ligne

# 350

patrons brevetés en gestion de PME (2014-2019)

# Soutenir et accompagner

La crise du coronavirus a mis en lumière le rôle central que peuvent jouer les associations, au service tant de leurs membres que de la collectivité. De nombreuses réalisations concrètes sont à saluer, que ce soit pour renseigner, soutenir directement telle action sur le terrain, défendre les intérêts communs et dialoguer avec les autorités, après avoir sondé les membres.

Par Olivier Rau

« Les ventes ont suivi la courbe des contaminations. Mais cela nous a permis de nous faire connaître »

Freddy Zompa,  
Youpack



« Durant le confinement de mars à juin, il a fallu reprogrammer les cours interentreprises de plusieurs milliers d'apprentis, en quelques jours. »

Albin De Miéville, responsable  
du centre des cours interentreprises,  
Centre Patronal



Dans le cours ordinaire de la vie, il arrive que l'utilité des associations professionnelles soit remise en cause. De nos jours, l'appartenance à ces associations ne va plus de soi et toutes sont, une fois ou l'autre, amenées à dresser la liste des dix bonnes raisons de rejoindre le mouvement, justifier le montant des cotisations, mettre en avant telle réalisation concrète. Avec la crise sans précédent de cette année, les associations professionnelles se sont retrouvées en première ligne et première ressource pour leurs membres, de manière au fond assez naturelle. Dans l'association, il y a en permanence une dualité : on réunit des entrepreneurs, qui sont en même temps confrères et concurrents. L'équilibre entre ces deux dimensions peut se modifier et dans les circonstances de crise, l'élément de confraternité, de partage, d'écoute prend le dessus. C'est l'union sacrée et, pour reprendre les mots d'un président, « nous sommes tous sur le même bateau ».

Toutes les associations ont d'abord été confrontées au désarroi de leurs membres, au fur et à mesure que les autorités cantonales, puis fédérales, prenaient des mesures inédites. Les secrétariats ont croulé sous les téléphones, il fallait suivre au quotidien l'évolution du droit d'urgence, en mesurer les implications pour les différents secteurs et branches, alimenter les sites associatifs et autres lettres d'information avec des éléments adaptés, des liens vers les formulaires à remplir. Il fallait encore répondre à tous ceux qui ne pouvaient pas bénéficier des programmes d'aide d'urgence.

Il fallait aussi reporter les séances et assemblées générales, organiser des réunions de comité par vidéoconférence, annuler les cours, tout en réfléchissant aux moyens de les reprogrammer, en intégrant des possibilités d'enseignement à distance, dans le cadre d'un plan de futur redémarrage des activités. Certaines choses ne pouvaient toutefois pas attendre : le Groupement

pour la promotion de l'apprentissage chapeaute des mesures de coaching et d'appui aux apprentis vaudois. Il a rapidement fallu mettre en place un accompagnement adapté, à distance.

À côté des renseignements aux membres et des contacts avec les autorités et partenaires, les secrétariats associatifs ont aussi été très présents sur le terrain. Il fallait ainsi par exemple livrer toutes les pharmacies du canton ensuite d'une commande groupée de gel hydroalcoolique faite au niveau de la Société vaudoise de pharmacie. Pour les nombreuses entreprises en arrêt ou en réduction forcée de travail, la section vaudoise de l'Association suisse des transports routiers (ASTAG) a pu négocier avec le Service des automobiles et de la navigation une procédure simplifiée de dépôt provisoire des plaques d'immatriculation des véhicules. De leur côté, les commerçants lausannois ont constitué un annuaire des membres de leur projet *Enjoy Lausanne* en mesure de livrer à domicile.

## 846 -70°C

circulaires d'information Covid-19 confectionnées et diffusées par les secrétariats d'associations

température à respecter pour les vaccins Pfizer/BioNTech. Un enjeu pour les membres de l'Association suisse du froid qui combinent leur savoir-faire et les meilleures technologies

Nos publications

# Inform

Le monde de l'entreprise se nourrit de décisions, parfois rapides, parfois prises après de longs processus de maturation. Mais toutes présupposent que celui qui doit les prendre ait une information adéquate et correcte. Parmi le foisonnement de données, il est d'autant plus important de pouvoir bénéficier de sources d'informations fiables et documentées. Le Centre Patronal met un point d'honneur à permettre aux chefs d'entreprises de disposer d'informations de qualité.

Par Jean-Hugues Busslinger



Comité de rédaction du journal Patrons

À l'intention des dirigeants et du monde politique, le *Service d'information*, qui paraît chaque semaine en allemand et en français, traite de sujets plus directement liés à la politique fédérale. En moins de deux pages, l'essentiel est dit et les principaux éléments exposés. Cette forme ramassée, désormais diffusée aussi par électronique, permet à ses destinataires de disposer d'éléments concrets sur les thématiques les plus diverses, très souvent en phase avec l'actualité des travaux parlementaires fédéraux.

Pour ceux qui souhaitent une information plus détaillée, les rubriques d'actualité politique de notre site internet sont accessibles en tout temps. Treize thématiques, placées chacune en mains d'un responsable de dossier, se voient régulièrement abordées, tandis que des nouvelles brèves permettent de demeurer en phase avec les derniers développements. Dernière-née de nos moyens de diffusion d'information, une newsletter électronique a vu le jour cette année. Mêlant courte vidéo et articles d'actualité, elle est régulièrement adressée à la plupart de nos correspondants. Le site internet du Centre Patronal a notamment fait la démonstration de son utilité durant la crise liée au Covid-19, durant laquelle les collaborateurs des services juridiques et des diverses institutions sociales ont veillé à la mise à jour régulière des diverses réglementations et indemnisations.

Les réseaux sociaux sont dorénavant un moyen indispensable pour diffuser des messages. Qu'elle concerne les actualités

du Centre Patronal et ses diverses activités, son action politique ou ses produits, la présence sur les principaux vecteurs tels que Facebook, LinkedIn ou Twitter est régulière et permet de maintenir le contact avec un large cercle d'intéressés.

La revue *Patrons*, entièrement réalisée par des cadres et des collaborateurs du Centre Patronal, aborde 10 fois par année les sujets au cœur des préoccupations de l'économie et de ses acteurs. C'est non seulement un vecteur d'information politique qui diffuse prises de position et informations sur les dossiers du moment – sur le plan fédéral ou cantonal –, mais aussi un recueil de rubriques thématiques, liées au droit du travail, au numérique ou à des thématiques plus pratiques. L'année 2020 a permis de conduire les travaux de rénovation de cette revue, qui paraît dorénavant sous le titre *Plein Centre* avec une maquette adaptée. Toujours écrite par ceux qui suivent au quotidien les dossiers, *Plein Centre* conserve le souci de donner aux chefs d'entreprise des éléments d'information fiables et contribue à faire entendre auprès des médias et des acteurs politiques la voix du monde économique.

Le *Guide de l'employeur*, édité en français et en allemand, accompagne depuis plus de quarante ans les employeurs et les services de ressources humaines. En version digitale et sous forme de classeur, mis à jour deux fois par année, il recense tout ce qu'il faut savoir lorsqu'on a des collaborateurs, de l'engagement à la fin des rapports de travail, en passant par les droits et devoirs de chacun et les assurances sociales.

## 20

newsletters sur le thème du coronavirus

## 60

% de taux d'ouverture des newsletters

## 490 000

nombre total d'ouvertures des newsletters

Extrait de l'article de 24 heures du 25 mai 2020

# Avec le printemps, la maison Roduit retrouve ses couleurs de saison

« On espère que le Covid va pousser les gens à manger sain. »  
Stéphane Roduit, codirecteur du primeur en gros, Le Mont-sur-Lausanne

Freiné mais pas stoppé, le primeur en gros compte garder sa nouvelle clientèle séduite par les fruits et légumes du terroir. Lorsqu'on entre ces jours dans les halles frigorifiques, les parfums de légumes et de fruits frais, salades, verdure et fraises, s'entremêlent. Roduit SA fournit plus de 1200 établissements (restaurants, hôtels, hôpitaux, EMS, restaurants de collectivité, grands magasins et épicerie de village) dans toute la Suisse romande.

L'administrateur indique que l'activité de son entreprise a baissé de moitié au plus fort de la crise sanitaire pour remonter à 70%. La société est donc aussi passée par une réduction partielle de l'horaire de travail (RHT) pour les quelque 120 employés. Le dirigeant reste malgré tout optimiste, estimant qu'il n'y a pas de raison que cela ne reparte pas un jour. Le primeur en gros a mis en place un service gratuit de livraison de fruits et légumes pour les particuliers qui lui a amené toute une nouvelle clientèle. Les employés ont effectué entre 100 et 120 livraisons par jour.

« On espère que le Covid va pousser les gens à manger sain, des produits bios et de saison, des produits du terroir. »

Son administrateur relève que l'entreprise a été très bien entourée par les autorités compétentes dans cette période exceptionnelle et salue l'efficacité du Service de l'emploi et du processus d'octroi de crédits commerciaux via les banques. Il explique avoir sollicité un tel prêt Covid « pour avoir un coussin de sécurité. Mais nous allons tout faire pour ne pas l'utiliser. »



Extrait de l'article de 24 heures du 15 juin 2020

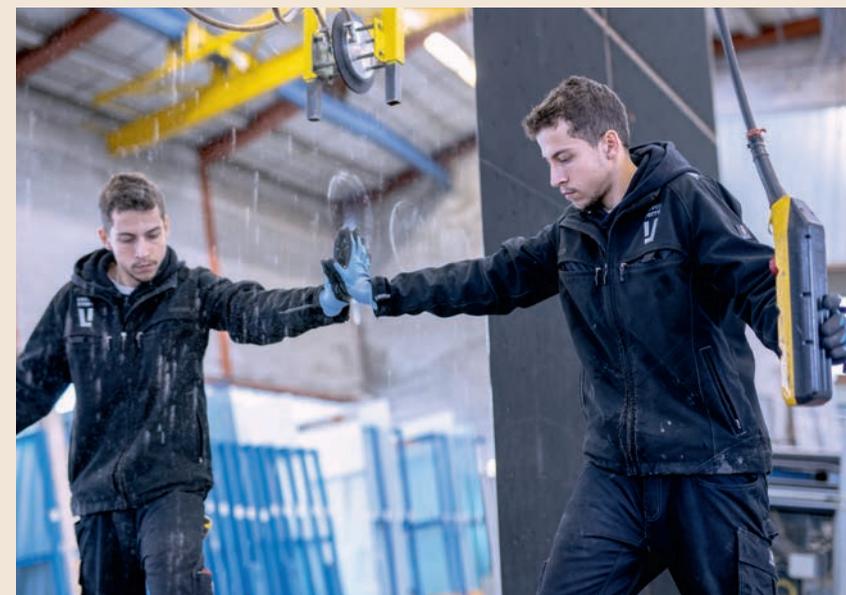
# Savoy Verre s'est fait peur avant de se sentir pousser des ailes

Après son coup d'arrêt forcé, la vitrerie miroiterie de Forel (Lavaux), qui revenait de loin, veut poursuivre son ascension.

Spécialisée dans la vitrerie et la miroiterie, Savoy Verre a démarré 2020, comme beaucoup de PME, dans l'élan des deux dernières années marquées par une économie florissante dans le canton de Vaud. L'entreprise, s'est fait peur lorsqu'elle s'est retrouvée elle aussi à l'arrêt forcé à cause de la pandémie. Mais après un moment de doute, elle a rapidement repris le travail et elle tourne maintenant à plein régime. « Nous avons autant de demandes qu'avant et d'ici quelques mois, cette période difficile sera résorbée », indique Nicolas Wildbolz, patron et propriétaire de la société qu'il a reprise au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Pensant que toute activité allait cesser, alors que des employés étaient malades, il décide d'un arrêt complet et fait appel aux mesures de réduction d'horaire de travail (RHT). Mais après deux semaines déjà, début avril, les ateliers peuvent rouvrir leurs portes. Le fait d'avoir de petits chantiers a aussi favorisé

cette relance en permettant de respecter, dans la mesure du possible, la distanciation sociale. Savoy Verre réalise des travaux sur mesure avec toutes les qualités de verre, d'une centaine de types différents. « Aujourd'hui, nous travaillons beaucoup en flux tendu, relève le directeur. Nous avons peu de stocks. » Autre facteur important pour permettre à l'entreprise de bien tourner de manière flexible: les investissements dans des équipements modernes. L'entreprise de Forel a pu répondre à diverses demandes pour des anneaux de verre de protection contre le Covid-19, notamment dans des bureaux communaux et des guichets de banques de la région. « Nous avons beaucoup de marge de croissance dans le domaine des salles de bains, se réjouit Nicolas Wildbolz. De même pour les cuisines, le potentiel est élevé. J'ai déjà de la demande pour 2021 et nous allons devoir augmenter l'effectif. »



Extrait de l'article de 24 heures du 14 septembre 2020

# Le fleuriste qui voit la vie en rose grâce à sa boutique en ligne

Pont de Chailly Fleurs cartonne avec ses nouveaux services.

Aux premiers jours du confinement, jardinerie et fleuristes faisaient pâle figure alors que les horticulteurs voyaient se faner tous leurs espoirs à la vue de leurs serres de fleurs printanières, en pleine éclosion, qu'il fallait laisser à l'abandon. Chez Pont de Chailly Fleurs, à Lausanne, cette période noire n'est pourtant déjà plus qu'un mauvais souvenir. « La première chose à gérer, dès le lundi 16 mars, fut l'inquiétude du personnel, car c'était un moment très anxieux, raconte le patron de l'enseigne, Guillaume de Brisoult. Nous avons fermé le magasin tout en continuant de soigner les plantes et chaque collaborateur pouvait choisir de venir travailler en adoptant les mesures barrière édictées. Mais très vite le téléphone s'est mis à sonner. » Le magasin de fleurs a vu ses livraisons prendre l'ascenseur. De deux ou trois livraisons par jour avant que n'éclate la pandémie, celui-ci a atteint des pics de plus de 40 livraisons quotidiennes. Les commandes passées via la boutique en ligne ont bondi de deux par semaine à vingt par jour et le nombre de visites a été multiplié par quinze.

Lorsque ses portes étaient closes, l'enseigne du Pont de Chailly a lancé la formule drive-in: le client arrivait en voiture devant le magasin, puis ouvrait son coffre, dans lequel la fleuriste déposait le bouquet commandé et payé à l'avance. Le tout sans contact. La diversification des prestations paie, puisque la société a vu ses affaires relancées. Au point qu'il a fallu engager un coursier à 50% et qu'une nouvelle fleuriste a rejoint l'équipe! « Nous avons eu besoin du chômage partiel seulement deux semaines. »

Optimiste quant à l'évolution des affaires, il parle de réengager quelqu'un cette année afin de répondre à la demande du weekend. Après avoir diversifié l'offre dans les accessoires, il veut encore développer l'offre en ligne afin d'effectuer des livraisons dans toute la Suisse. Guillaume de Brisoult gère sa boutique de fleurs avec les idées d'un entrepreneur dirigeant une start-up.



Extrait de l'article de 24 heures du 29 septembre 2020

# Youpaq fait vos courses chez les petits commerçants de votre ville

La petite entreprise de Saint-Légier a créé un marché en ligne de produits de bouche avec les épicerie et magasins de proximité.



Les grands acteurs du secteur alimentaire disposent tous d'un marché en ligne pour vendre leurs produits et les livrer à leurs clients. Durant le confinement, beaucoup d'épicerie et petits magasins de proximité se sont lancés de manière indépendante dans les livraisons à domicile. Mais une petite entreprise née à Saint-Légier, Youpaq, propose depuis deux ans un nouveau service de vente de produits en ligne, permettant aux habitants de plusieurs villes romandes de faire leurs courses de façon groupée dans différents commerces de proximité. Les consommateurs récupèrent le cabas contenant leur commande dans des points de collecte ou se les font livrer chez eux. Après la région de Vevey-Montreux, Villeneuve, Bulle et Lausanne, l'entreprise a lancé ce service cet automne à Sion, Fribourg et Yverdon. Son activité est désormais mieux connue en raison de la pandémie qui a obligé de nombreuses personnes à rester à la maison sans pouvoir faire leurs achats où elles en avaient

l'habitude. Chaque enseigne partenaire – boulangers, bouchers, fromagers, épiciers, maraîchers, vignerons, etc. – profite ainsi d'une meilleure visibilité sur le site. Ils touchent une clientèle plus large et peuvent trouver des synergies.

Durant le confinement, le service Youpaq a bien sûr explosé, atteignant jusqu'à vingt fois les chiffres d'affaires réalisés avant le Covid. « Notre objectif est de fidéliser la clientèle » déclare Freddy Zompa. Mais désormais, il est confiant en son modèle d'affaires, « un concept tout neuf » au service du commerce.

Extrait de l'article de 24 heures du 26 octobre 2020

# Enseignes lumineuses : le souffleur de verre s'est reconverti au LED

Entre Étagnières et Le Mont, Interneon façonne la pub et la signalétique... et durant la pandémie, des produits de protection.



Des lettres stylisées de toutes les couleurs, des photos de différents formats éclairées en transparence, des enseignes lumineuses, des panneaux d'indications, des signalisations multiples pour des lieux publics, etc. Dans son atelier, Enrique Lavalle expose son savoir-faire qui mêle la rigueur de la signalétique à la créativité de la pub ou de la décoration. Formé comme souffleur de verre spécialisé dans le façonnage de tubes néon, le patron d'Interneon s'est converti aux nouvelles technologies et aux LED.

L'entreprise possède des équipements de pointe dans l'impression à jet d'encre pour des grands formats, dans les découpes laser complexes de divers matériaux ainsi que pour la gravure. C'est ainsi qu'au moment de la pandémie, l'entrepreneur a pu rapidement fournir des visières de sécurité. À ce jour, Interneon a produit près de 2000 visières et a offert

les 1000 premières à des EMS, médecins, dentistes et coiffeurs. L'entreprise a commencé également à produire divers panneaux de protection en plexi destinés à des restaurants, banques, cabinets médicaux etc. Cette activité a permis non seulement d'occuper à plein temps le personnel – six collaborateurs – mais l'entreprise a pu engager deux personnes durant deux mois.

Si Interneon continue maintenant de fournir ces produits de protection, elle retrouve peu à peu son activité normale. L'entreprise a tôt bifurqué dans l'électrotechnique, indique Enrique Lavalle: «Nous investissons tous les 2 ans dans la technologie afin de nous mettre à jour. Je suis un artisan, avec un tournevis dans la poche, mais qui se développe pour rester à la pointe de la technique.»

Extrait de l'article de 24 heures du 9 novembre 2020

# Les saveurs du café et du thé, biens de nécessité pour les confinés

En franchissant le seuil de la boutique Saveur PimenThé à Lausanne, on pénètre dans un univers exotique, parfumé et coloré, celui des cafés, des thés et des piments.



Passionnée de voyages, Magali Halt préserve cet esprit au plus grand plaisir des amateurs. En ces temps de confinement, elle n'a pas manqué de moderniser sa communication avec les clients et ses canaux de vente, histoire de s'adapter aux nouveaux modes d'achat qui touchent même ce type de commerce traditionnel.

Aujourd'hui, ses contacts via les réseaux sociaux sont une nécessité, dit-elle. Ceux-ci lui ont permis de toucher un cercle de clientèle plus large que les Lausannois. La torréfactrice s'est aussi liée avec des blogueurs spécialisés qui lui ont ouvert des portes du côté de la gastronomie. La soudaine vague du coronavirus qui a déferlé en début d'année a passablement changé les habitudes de la maison.

«Au début, il y avait un certain flou, je pensais qu'il fallait fermer. Mais après deux semaines, nous avons compris que le café était aussi considéré comme un bien essentiel.» Elle a commencé par livrer elle-même ses variétés de cafés torréfiés

dans l'arrière-salle de sa boutique tout en enrichissant son site internet qu'elle a transformé pour permettre la vente en ligne.

Pour faciliter la vie au client, elle a également introduit un service de retrait des commandes sur place. Saveur PimenThé a rouvert ses portes début avril. Pour respecter les consignes de sécurité sanitaire, il a fallu toutefois faire plusieurs adaptations, dictées par l'étroitesse des cheminements intérieurs. Les semaines qui suivirent, entre Pâques et le mois de mai, ses collaborateurs – au nombre de quatre – ont pu reprendre les uns après les autres leur travail. Ils ne sont pas restés longtemps en réduction d'horaire de travail. Car après la chute initiale des ventes, en mars, celles-ci ont retrouvé leur rythme normal. Celle-ci a même enregistré une belle embellie, grâce aux livraisons et aux expéditions par la poste.

Comme entrepreneur, ce Covid m'a montré à quel point mes clients me soutenaient mais aussi qu'entre commerçants nous pouvons nous serrer les coudes.»

# Associations et groupements

Associations et groupements affiliés à la Fédération patronale vaudoise (FPV), à la Chambre vaudoise des arts et métiers (CVAM) ou ayant confié un mandat au Centre Patronal (CP)



## Professions libérales

Association des agents d'affaires brevetés du canton de Vaud (FPV)

Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité – ABTIE (CP/FPV)

Association des développeurs immobiliers vaudois – ADIV (CP)

Association des notaires vaudois – ANV (CP/FPV)

Association patronale des banques en Suisse – Arbeitgeber Banken (CP)

Association vaudoise des banques (CP/FPV)

Association vaudoise des écoles privées – AVDEP (CP/FPV/CVAM)

Commission de conciliation de l'enseignement privé vaudois (CP)

Commission des cours interentreprises des notaires romands (CP)

Commission paritaire romande d'apprentissage de géomaticien (CP)

Commission professionnelle paritaire des bureaux d'architectes et ingénieurs vaudois (CP)

Conseil professionnel de l'enseignement privé vaudois (CP)

Fiduciaire Suisse, section vaudoise (FPV)

Fondation vaudoise pour la formation bancaire (CP/FPV)

Geosuisse Société suisse de géomatique et de gestion du territoire société spécialisée SIA (CP)

GEOSummit (CP)

Ingénieurs-géomètres de Suisse occidentale (CP)

Ingénieurs-géomètres suisses (CP)

Ordre des avocats vaudois (FPV)

Ordre suisse des architectes (FPV)

Ordre vaudois des géomètres – OVG (CP/FPV)

Ordre vaudois d'EXPERT suisse, Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire – OVES (FPV)

Société Suisse de Photogrammétrie et Télédétection – SSPT (CP)

Société vaudoise des vétérinaires (FPV)

SwissBoardForum (CP)

Union patronale des ingénieurs et des architectes vaudois (FPV)



## Santé et soins

Association des laboratoires de prothèse dentaire de Suisse – section vaudoise (FPV)

Association romande des centres médicaux – ARCM (FPV)

Association romande et tessinoise des directeurs d'Établissements médico-sociaux – ARODEMS (CP)

Association suisse des esthéticiennes avec CFC (FPV/CVAM)

Association suisse d'esthéticiennes propriétaires d'instituts de beauté et de relaxation (FPV)

Association suisse des physiothérapeutes indépendants – ASPI (CP/FPV)

Association vaudoise des cliniques privées – Vaud Cliniques (CP/FPV)

Association vaudoise des laboratoires privés d'analyses médicales (CP/FPV)

Association vaudoise des maîtres coiffeurs (FPV/CVAM)

Association vaudoise d'établissements médico-sociaux – HÉVIVA (FPV)

Association vaudoise des organisations de soins et d'aide à domicile privées – AOSAD (CP)

Fédération des hôpitaux vaudois – FHV (FPV)

Fédération des prestataires de services de soins et d'aide à la personne – FEDEPS (CP)

Fédération patronale des EMS vaudois – FEDEREMS (CP/FPV)

Groupement vaudois des opticiens (FPV/CVAM)

Société suisse des podologues (FPV)

Société vaudoise de médecine (CP/FPV)

Société vaudoise de pharmacie (CP/FPV/CVAM)

Société vaudoise des médecins-dentistes (CP/FPV)

Solution de branche pour la santé et la sécurité au travail des EMS (CP)

Sophrologie Suisse (CP/FPV)



## Commerce et services

Antenne fédérale de la Fédération romande immobilière et de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (CP)

Association des courtiers en assurances – ACA (FPV)

Association nationale des coopératives viti-vinicoles suisses – ANCV (CP)

Association des négociants en combustibles de Lausanne et environs (FPV/CVAM)

Association des quincailliers suisses – AQS, section Vaud (FPV/CVAM)

Association Relève PME (CP)

Association romande des entreprises de nettoyage des textiles – ARENT (CP)

Association suisse des magasins d'articles de sport – ASMAS, section Vaud-Fribourg (CP/FPV/CVAM)  
Conseil juridique CP Berne – ASMAS Suisse

Association suisse du commerce des vins – ASCV (CP)

Association suisse du froid, section romande (CP/FPV)

Association vaudoise des détaillants en textiles – AVDT (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des employés en assurances sociales – AVEAS (CP)

Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets – AVERTD (CP/FPV)

Chambre suisse des diplômés de l'immobilier – ARCID (CP)

Chambre Suisse des experts en transmission d'entreprise (CP)

Chambre suisse d'experts en estimations immobilières – CEI/USPI (CP)

Chambre vaudoise des agents généraux d'assurances (FPV)

Commission professionnelle paritaire du commerce de détail lausannois (CP)

Commission professionnelle paritaire romande du nettoyage en bâtiment (CP)

Commission professionnelle paritaire romande du nettoyage industriel des textiles (CP)

Commission professionnelle paritaire vaudoise du nettoyage en bâtiment (CP)

## Associations

Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud – CIFIC-VD (CP/FPV)

Conseil professionnel paritaire de la branche textile (CP)

Développement économique du commerce lausannois et des intérêts communs – DECLIC (CP)

Espace.mobilité, groupement d'intérêt réunissant d'importantes entreprises suisses du secteur de la vente (CP)

EXPO EVENT Swiss LiveCom Association (CP)

Fédération romande des entrepreneurs en nettoyage – FREN (CP/FPV/CVAM)

Fédération suisse des désinfestateurs – FSD (CP)

Fondation pour le commerce lausannois (CP)

GRI – Formation professionnelle VD (CP)

Groupe interprofessionnel patronal pour l'apprentissage de commerce – nGIPAC (CP)

Société coopérative des commerçants lausannois – SCCL (CP/FPV/CVAM)

Société des encaveurs de vins suisses – SEVS (CP)

Swiss Finance Council – SFC (CP)

Syndicat romand des antiquaires (CP/FPV/CVAM)

Trade Club Vaud (CP)

Union suisse des professionnels de l'immobilier – USPI Suisse (CP)

Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud – USPI Vaud (CP/FPV/CVAM)

VINIHARASS (CP)



### Industrie et artisanat

Aqua suisse – Fédération suisse d'entreprises de technique des eaux et des piscines (CP)

Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens – ACVIE (FPV/CVAM)

Association des mécaniciens en automobiles diplômés – AMAD (CP/FPV)

Association des storistes romands – ASR (CP/FPV)

Association suisse des marchands de matériaux de construction – section suisse romande ASMMC-SSR (CP/FPV)

Association Professionnelle Romande des Entreprises d'Assainissement – APREA (CP)

Association romande de l'enseigne lumineuse (FPV)

Association romande des entreprises de brûleurs à mazout et à gaz et des techniques de combustion – AREB (CP)

Association romande des entreprises de tôlerie en ventilation (CP)

Association vaudoise des créateurs de mode (CP/FPV)

Association vaudoise des entreprises de révision et nettoyage de citernes – AVACIT (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des graviers et déchets – AVGD (CP/FPV)

Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation – AVCV (FPV/CVAM)

Association vaudoise des métiers de la décoration et du cuir (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des métiers de la pierre (FPV/CVAM)

Association vaudoise des maîtres ramoneurs – AVMR (CP/FPV/CVAM)

Centre de formation des métiers de l'automobile (CP)

Centre de formation vaudois de l'industrie (CP)

Commission professionnelle paritaire des garagistes vaudois CPP-GV (CP)

Commission professionnelle paritaire des ramoneurs vaudois (CP)

Commission vaudoise de formation professionnelle de l'industrie (CP)

Enveloppe des Edifices Suisse – Section Vaud – EESSV (FPV/CVAM)

Fédération romande du carrelage – FeRC (FPV)

Fédération vaudoise des entrepreneurs – FVE (FPV/CVAM)

Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs (FPV/CVAM)

Fondation vaudoise pour la formation professionnelle et continue dans les métiers MEM (CP)

Groupement des industriels de la Broye (CP/FPV)

Groupement des industriels de Morges et environs (CP)

Groupement suisse de l'industrie mécanique – GIM-CH (CP/FPV)

Société vaudoise des maîtres-relieurs (FPV)

Solution de branche pour la sécurité au travail de l'industrie romande de la mécanique (CP)

Swiss Cigarette (CP)

SwissFur (CP)

SwissOil Romandie (CP)

Union romande des entreprises d'installation et de révision de stockages d'hydrocarbures – URCIT (CP/FPV)

Union romande des maîtres poêliers-fumistes (FPV)

Union romande des professionnels des deux roues – URP2R (FPV)

Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise – UPSA-VD (CP/FPV/CVAM)

Viscom – Association suisse pour la communication visuelle, région romande (FPV/CVAM)



### Terre

Association pour la défense de la propriété rurale (CP)

Association romande des entrepreneurs forestiers – AREF (CP/FPV/CVAM)

Association romande des fleuristes (CP/FPV)

Commission des Premiers grands crus (CP)

Commission paritaire professionnelle des paysagistes vaudois (CP)

Conseil professionnel paritaire de la branche des vins et de la tonnellerie du canton de Vaud (CP)

Fédération vaudoise des vignerons – FVV (CP)

Fondation vaudoise en faveur de la formation professionnelle en horticulture (CP)

Groupement des propriétaires de vignes de La Côte (CP/FPV)

Groupement des propriétaires de vignes d'Aigle, Vevey et Lavaux (CP)

JardinSuisse Vaud (CP/FPV)

Office de la marque de qualité Terravin (CP)

Société des maîtres tonneliers et cavistes, section romande (FPV/CVAM)

Union des encaveurs et négociants en vins Vaud-Fribourg (FPV/CVAM)



### Transport et tourisme

Aérosuisse – Fédération faïtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses (CP)

Association en faveur de l'Aéroport de Genève-Cointrin – AGC, antenne vaudoise (CP)

Association romande des hôteliers – ARH (FPV/CVAM)

Association suisse romande des professionnels du nautisme – ASRPN (CP)

# Associations

Association suisse des transports routiers – ASTAG, section vaudoise (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des établissements sans alcool – AVESA (FPV/CVAM)

Comité rail-route Vaud-Genève – CRRVDGE (CP)

Fédération Suisse des Drones Civils – FSDC (CP)

Groupement vaudois des agences de voyages – GAVV (FPV)

Intergroupe parlementaire aéronautique et aérospatiale (CP)

SPEDLOGSWISS Romandie (FPV)

Swiss Helicopter Association (CP)

Union des maîtres camionneurs de Lausanne et environs (FPV)

VaudRoutes – Association routière vaudoise – ARV (CP/FPV)



## Métiers de bouche

Artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs vaudois (FPV/CVAM)

Association des Artisans fromagers romands – AFR (FPV/CVAM)

Association vaudoise des maîtres bouchers-charcutiers – AVMBBC (CP/FPV/CVAM)

Confiseurs, bouchons vaudois (CP)

Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche (CP)

GastroVaud (FPV/CVAM)

Société vaudoise et romande des Patrons-Pâtisseries-Confiseurs, Chocolatiers, Glaciers (CP/FPV)

Spécialiste du chocolat (CP)



## Autres activités

Association Femmes PME suisse romande (CP/FPV)

Association des piscines romandes et tessinoises – APRT (CP)

Association Le Châtelard (CP)

Association pour le patrimoine culturel (CP)

Association suisse des caisses de compensation professionnelles – ACCP (CP)

Club du CEDIDAC (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur de l'accueil de jour de l'enfance (CP)

Confrérie des Pirates d'Ouchy (FPV)

Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance – FSAE (CP/FPV)

Fondation de Romainmôtier (CP)

Fondation Foot Avenir (CP)

Fondation pour le patrimoine culturel (CP)

Fondation USPI Vaud (CP)

Groupe d'intérêt pour l'information professionnelle – Giip (CP)

Logement Idéal, société coopérative (FPV)

Médias Suisses – association des médias privés romands (CP)

PME & Hautes Écoles (CP)

Société coopérative interprofessionnelle de garantie SIG, gérance (CP)

Société Suisse des Officiers – SOG/SSO/SSU (CP)



## SIC et groupements similaires

Association des commerçants et artisans de Leysin – ACAL (FPV)

Coordination des commerçants de Morges – COOR Morges (FPV)

Economie Région Haut-Lac ERHL (FPV)

Economie Région Lausanne (CP/FPV)

Groupement des commerçants d'Aigle-Cité (FPV)

Groupement des commerçants et artisans de St-Légier-La Chiésaz (FPV)

SIC de Bex (FPV)

SIC Gros-de-Vaud (FPV)

SIC de La Sarraz et environs (FPV)

SIC de La Vallée de Joux (FPV)

SIC de l'Ouest lausannois – SICOL (FPV)

SIC de Montreux – SICOM (FPV)

SIC de Moudon (FPV)

SIC du Nord Lausannois SICNL (FPV)

SIC de Nyon et environs (FPV)

SIC de Payerne et environs (FPV)

SIC de Sainte-Croix et environs (FPV)

SIC de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion (FPV)

SIC de Vevey et environs (FPV)

SIC de Villeneuve – SICOV (FPV)

SIC d'Yverdon-Grandson et environs (FPV)

Société des commerçants et artisans d'Oron-la-Ville (FPV)

Société industrielle, commerciale et artisanale de la Tour-de-Peilz – SICAT (FPV)

Société industrielle, commerciale et d'utilité publique d'Orbe – ARTICOM (FPV)



## Formations

Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse

Fondation cantonale pour la formation professionnelle – FONPRO (CP)

Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers machines, électrotechnique et métallurgie – Fondation MEM (CP)

Fondation Formation Vallée Broye (CP)

# Représentation

En tant qu'acteur incontournable de la vie économique régionale, cantonale et fédérale, le Centre Patronal siège dans de nombreuses commissions. Cette présence forte amène à la fois la connaissance de l'actualité dans de nombreux domaines et l'occasion de faire valoir des convictions et des compétences.

## Organismes nationaux ou régionaux

Association en faveur de l'Aéroport de Genève (AGC)

Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)

CapitalProximité

Communauté d'intérêts suisse pour la formation commerciale de base (CIFIC-CH)

Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC)

Conseils des coopératives vaudoise et romande de cautionnement (CVC-CVCH-CRC)

Conseil du Léman

Fondation «Registre des écoles privées de Suisse»

GENILEM Vaud-Genève

Groupement des institutions de prévoyance (GIP)

Groupe de travail du SEFRI sur le financement de la formation professionnelle supérieure

Groupe romand des gérants de caisses AVS professionnelles et interprofessionnelles

Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprises (IFCAM)

Office fédéral de conciliation en matière de conflits collectifs du travail

Organisations diverses de la prévoyance professionnelle constituées sur le plan suisse

Routesuisse

Union lémanique de l'artisanat et des métiers (ULAM)

Union suisse des arts et métiers (USAM)

## Organismes et commissions vaudoises en matière d'économie et d'emploi

Comité stratégique d'Innovaud

Commission cantonale tripartite sur l'emploi

Commission cantonale de l'énergie

Commission tripartite vaudoise chargée de l'application des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes

Commission cantonale de gestion des emplois temporaires

Commission consultative lausannoise des ports

Commission cantonale éthique d'aide à l'insertion sociale

Commission cantonale d'affermage

Commission consultative extraparlamentaire de politique familiale

Commission économique de Lausanne Région

Commission paritaire de l'État de Vaud

Conseil du tourisme de l'Office du tourisme du canton de Vaud

Conseil de la Fondation lausannoise d'aide au travail

Groupe industriel, commercial et touristique du Grand Conseil (GICT)

Organismes institués en matière de bail commercial

## Organismes vaudois en matière d'institutions sociales

Commission d'évaluation de la LPCFam

Conseil de Fondation pour l'accueil de jour des enfants

Fonds de surcompensation entre les caisses d'allocations familiales reconnues dans le canton de Vaud

Fonds de compensation pour les allocations familiales aux indépendants dans le canton de Vaud

## Organismes vaudois en matière de formation

Association du Gymnase du soir

Fondation Centre Sport-Etudes Lausanne (CSEL)

Commission cantonale des bourses d'études et d'apprentissage

Commission consultative de l'enseignement privé

Commission d'examen pour l'obtention du certificat cantonal d'aptitudes

Commission des examens de fin d'apprentissage

Commission cantonale d'orientation scolaire et professionnelle

Commission consultative de l'Institut régional de Lausanne (CoCIRL) de l'institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

Conseil de la Fondation EFPROCIM

Conseil de l'École Professionnelle Commerciale de Lausanne (EPCL)

Conseil de l'École Professionnelle Lausanne (EPSIC)

Conseil des gymnases

Conseil vaudois de formation professionnelle

Conseil de l'École des métiers de Lausanne (ETML)

Conseil du Centre d'Orientation et de Formation Professionnelles (COFOP)

## Organismes divers

Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets (CODE)

Commission Logistique TRIDEL (CP)

Conseil de la Fondation Foot Avenir

Commission consultative d'urbanisme et de transport de la ville de Lausanne (CCUT)

Commission des infrastructures économiquesuisse

Conseil et Bureau de la Fondation de l'Hôpital de l'Enfance

Conseil et Bureau de la Fondation Montétan

Métropole lémanique – Plateforme transports

Petits-déjeuners PME & Start-up du Canton de Vaud

# Centre Patronal

# Organes

Une trentaine de chefs d'entreprise siègent au sein de l'association du Centre Patronal, qui approuve les comptes, qui est informée de la gestion et de l'organisation de l'entreprise, ainsi que de ses engagements en faveur de la défense des conditions-cadres de l'économie.

## Association du Centre Patronal (état au 1<sup>er</sup> janvier 2021)

### Président

**Pierre-André Meylan**  
Piguet Frères SA  
Le Brassus

### Vice-président André Berdoz

Patron  
Electro-Techniques AZ SA  
Grandvaux

### Délégué

**Christophe Reymond**

## Membres

**Yves Amaudruz**  
Directeur  
Amaudruz SA  
Lausanne

**Diane Bonny**  
Associée  
Accessing SA  
Lausanne

**Marc-André Cornu**  
Président directeur général  
Cornu SA  
Boulangerie fine  
Champagne

### François Cruchon

Directeur  
François Sports SA  
Morges

### Reto de Mercurio

Directeur général  
CDM Hôtels & Restaurants SA  
Lausanne

### Patricia Delarive

CEO et médecin-chef  
Clinique Maignon Suisse SA  
Lausanne

### Carole Dubois

Directrice  
Pierre DeRoche SA  
Le Lieu

### Marc Ehrlich

Directeur général  
Groupe VIPA/RETRIPA  
Lausanne

### Willy Gehriger

Administrateur de sociétés  
Pully

### Olivier Gétaz

Administrateur  
EMS les Albrans  
Aubonne

### Denis Gonseth

Administrateur de sociétés  
Founex

### Pierre-Frédéric Guex

Président  
Vaud Cliniques  
Buchillon

### Philippe Hebeisen

Administrateur de sociétés  
Schwyz

### Jean-Michel Henny

Avocat  
Etude Pache Henny Burdet  
Lausanne

### Stéphane Krebs

Maître paysagiste  
Krebs Paysagistes SA  
Blonay

### Sandra Laydu Molinari

Notaire  
ACTA Notaires Associés  
Montreux

### Jean-François Luthi

Médecin  
Lausanne

### Olivier Marmy

Médecin-dentiste  
J02-médecine dentaire SA  
Lausanne

### Caroline Mesple-Moser

Directrice  
Moser Design SA  
Lausanne

### Pierre Monachon

Vigneron-encaveur  
Rivaz

### Jacqueline Montandon-La-Longe Moser

Directrice  
Presto Café Services SA  
Belmont

### Edgar Philippin

Avocat  
Professeur à l'Université de Lausanne  
Kellerhals Carrard  
Lausanne

### Alexandra Post Quillet

Administratrice indépendante  
Lausanne

### Jean-Marc Probst

Président  
Probst Group Holding  
Crissier

### François Pugliese

Directeur  
Elite SA  
Aubonne

### Patrick Pulver

Directeur général  
Posse Peinture SA  
Renens

### François Randin

CEO  
Green Motion SA  
Le Mont-sur-Lausanne

### Stéphane Rezso

Directeur  
HSB Brûleurs et systèmes  
de chauffage SA  
Crissier

### Antoine Rochat

Notaire  
Etude des notaires Rochat & Laufer  
Lausanne

### Pierre Rochat

Président  
Fondation Beau-Site  
Clarens

### Jean-Claude Vaucher

Administrateur  
Aubonne

### Denis Viquerat

Directeur  
Viquerat décoration &  
Arch. d'intérieur SA  
Clarens

## Fédération patronale vaudoise

L'assemblée des délégués exerce les compétences inaliénables de l'organe suprême. Elle est composée de trois délégués par association affiliée (associations professionnelles et sociétés industrielles et commerciales) et par groupement des représentants des membres individuels.

Dès lors que les manifestations et assemblées ont été interdites par les autorités durant une bonne partie de 2020, l'assemblée des délégués de la FPV n'a pu se tenir comme il était initialement prévu, jeudi 19 mars 2020. Les délégués ont été invités à exercer leur droit sous la forme électronique, comme cela était exceptionnellement autorisé. Le scrutin était ouvert jusqu'au jeudi 30 avril, à 16 heures, date à laquelle s'est tenue l'assemblée « résiduelle ».

Le Comité se compose des présidents de chaque association professionnelle, de chaque société industrielle et commerciale ainsi que d'un représentant de chaque groupement des membres individuels. Il s'est réuni le 6 février et le 23 septembre 2020. Le Bureau a la composition suivante au 1<sup>er</sup> janvier 2021:

### Président

**Pierre-André Meylan**  
Piguet Frères SA  
Le Brassus

### Vice-président

**André Berdoz**  
Patron  
Electro-Techniques AZ SA  
Grandvaux

### Membres

**Olivier Gétaz**  
Administrateur  
EMS Les Albrans  
Aubonne

### Jean-Michel Henny

Avocat  
Etude Pache Henny Burdet  
Lausanne

### Stéphane Krebs

Maître paysagiste  
Krebs Paysagistes SA  
Blonay

### Secrétaire général

**Christophe Reymond**

## Chambre vaudoise des arts et métiers

### Président

**André Berdoz**  
Patron  
Electro-Techniques AZ SA  
Grandvaux

### Secrétaires

**Jean-Hugues Busslinger**  
**Olivier Rau**

La Chambre vaudoise des arts et métiers réunit 35 associations professionnelles comme membres collectifs.

### Organe de révision

OFISA SA, Lausanne

# Centre Patronal

## Direction



**Christophe REYMOND**  
Directeur général

Les fonctions transversales autres que celles relatives aux finances et au marketing relèvent directement de la direction générale. Celle-ci coiffe les ressources humaines ainsi que les systèmes d'information, y compris le service informatique et la communication numérique. Par ailleurs, les services logistiques et ceux relatifs aux bâtiments dont le Centre Patronal est le propriétaire ou le locataire relèvent aussi de la direction générale.



**Yvan BEGUELIN**  
Directeur des caisses d'allocations familiales et gérant de la Caisse AVS de la FPV

La division des allocations familiales se compose de deux services dédiés à l'octroi des allocations et d'un service de gestion administrative et comptable. Quant à la Caisse AVS de la FPV, elle regroupe trois divisions. La division des cotisations comprend, outre le service du fichier des membres, ceux de l'encaissement des cotisations et du contentieux, de la cotisation personnelle des indépendants et non-actifs et des déclarations de salaires et comptes individuels. Les allocations pour perte de gain en cas de maternité et de service militaire sont gérées par la division des services. Cette dernière s'occupe également des diverses problématiques liées à l'assujettissement international et au contrôle des employeurs. Enfin, la division des prestations calcule et verse les rentes AVS ainsi que les prestations de l'assurance-invalidité.



**Frédéric BONJOUR**  
Directeur du département vente-marketing et formation

Le département regroupe trois services. Le service marketing, transversal à toute l'entreprise, qui gère le déploiement des actions marketing de l'ensemble des produits: services juridiques, assurances sociales et formation, ainsi que la communication liée aux événements publics organisés par l'entreprise. Le service vente et stratégie réalise les études de marché, pilote la stratégie de vente des produits et assure le suivi de la relation avec nos clients. Enfin, le service de la formation garantit le déploiement de l'offre de cours de la marque Romandie Formation appartenant au Centre Patronal.



**Jean-Hugues BUSSLINGER**  
Directeur du département de politique générale

Le département est responsable de l'action politique développée par le Centre Patronal au service des entreprises et de l'économie. Tant au niveau cantonal que fédéral, il suit les travaux de l'administration et du Parlement, depuis l'examen des projets législatifs jusqu'aux éventuelles campagnes de votations, et entretient les contacts avec le monde politique. Ces activités sont complétées par des publications – *Service d'information* hebdomadaire ou revue *Patrons* dix fois par année. Enfin, le service juridique édite notamment des guides de droit du travail et anime la permanence qui répond aux questions des chefs d'entreprise en la matière.



**Martin KUONEN**  
Directeur du Centre Patronal Berne

Berne est le centre de gravité de la politique fédérale. Le Centre Patronal y est présent depuis 1973, avec une succursale proposant des prestations de premier ordre. Pour des associations actives sur l'ensemble de la Suisse, nous œuvrons comme secrétariat, conseil juridique, lobbyistes politiques et partenaires de formation. Nous fournissons à des entreprises, chaque année, plus de 10 000 conseils personnalisés en matière de droit du travail ou des assurances sociales. Nous assurons la formation continue de nombreux professionnels à travers des cours orientés sur la pratique et des séminaires d'entreprise, ou par des collaborations avec des écoles professionnelles. Notre publication hebdomadaire contribue en outre au débat politique en lui apportant faits, chiffres, arguments et commentaires.



**Luc OESCH**  
Directeur des finances et des institutions de prévoyance

La fonction finance est transversale dans toute l'entreprise et couvre les quelque 150 entités sous gestion du Centre Patronal. C'est ainsi qu'elle regroupe la stratégie et la gestion financière du Centre Patronal, de la Fédération patronale vaudoise, de six institutions de prévoyance d'envergure gérées administrativement, techniquement et financièrement par le Centre Patronal ainsi que de dizaines de mandats associatifs. Par ailleurs, la fonction finance contribue de manière significative à la vision stratégique de l'entreprise, notamment par la transformation digitale soutenue de nos activités en pilotant des projets communs à toute l'entreprise. La dimension numérique est centrale afin que le Centre Patronal poursuive le développement de ses activités politiques et de services aux entreprises.



**Olivier RAU**  
Directeur du département des associations

Les cadres gestionnaires d'associations et leurs collaborateurs accompagnent pas moins de 140 associations et autres groupements professionnels, dans tous les secteurs de l'économie. Juristes, économistes, politologues ou autres, ils sont à l'écoute des chefs d'entreprise. Autant animateurs de la vie associative que conseillers, ils canalisent et gèrent l'engagement patronal. Avec leurs propres ressources, en s'appuyant aussi sur celles des services spécialisés du Centre Patronal, ils contribuent à donner aux professions les impulsions propres à les renforcer.

## Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement,  
pour leur confiance et leur disponibilité,  
les responsables des entreprises Interneon,  
Maison Roudit, PimenThé, Pont de Chailly  
Fleurs, Savoy Verre, Youpak et leurs équipes,  
qui nous ont ouvert leurs portes.

Nos remerciements également aux journalistes  
du quotidien *24 heures* qui ont réalisé  
les reportages auprès des entreprises.

Nous avons apprécié de collaborer, à nouveau,  
avec Philippe Gétaz, le photographe du  
présent rapport d'activité, qui maîtrise l'art  
d'immortaliser chaque instant avec justesse  
et humanité.

Route du Lac 2  
1094 Paudex

Case postale 1215  
1001 Lausanne  
Tél. 058 796 33 00

[info@centrepatronal.ch](mailto:info@centrepatronal.ch)  
[www.centrepatronal.ch](http://www.centrepatronal.ch)  
[www.romandieformation.ch](http://www.romandieformation.ch)

Kapellenstrasse 14  
Postfach  
3001 Bern  
Tél. 058 796 99 09

[cpbern@centrepatronal.ch](mailto:cpbern@centrepatronal.ch)